



La Tribune

95e année, no 253

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

Un boom d'emplois

Les projets du Mont-Orford fouetteraient l'économie régionale



On attendait environ 80 personnes, hier soir, à l'ouverture des audiences du BAPE sur les projets de développement de la station Mont-Orford, mais ce sont finalement près de 250 personnes qui ont pris part à la rencontre.

Imacom, Vincent Cotnoir



Jean-François Gagnon

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca
MAGOG

S'ils se concrétisent selon les souhaits de son propriétaire André L'Espérance, les projets de la station touristique Mont-Orford pourraient créer de nombreux emplois. Des milliers en fait, de quoi fouetter l'économie régionale de l'Estrie qui à cette heure vacille quelque peu.

A l'occasion de la première soirée

d'audience de la commission du Bureau d'audiences publiques en environnement hier à l'Hôtel Chéribourg, un représentant de la station, Marc Perreault, a dévoilé que ces projets entraîneraient la création de pas moins de 3891 emplois directs.

En outre, durant la période de construction qui s'échelonne normalement sur 10 années, 2991 emplois additionnels seraient disponibles sur le vaste chantier qui serait entrepris.

M. Perreault a soutenu que les emplois indirects, qui seraient attribuables aux plans d'avenir de cette entreprise, seraient pratiquement aussi nombreux que ceux générés par l'étape de la construction.

Le promoteur André L'Espérance a laissé entendre que la construction des nouvelles unités de logement occasionnerait une hausse du prix des chambres d'hôtel dans le secteur d'Orford, ce qui à première vue serait une bonne nouvelle pour les hôteliers.

Il a de plus rappelé qu'il a déjà été prévu de réaliser des études d'impact des projets de son entreprise sur l'économie locale, au sein de laquelle le tourisme occupe une large place, afin de s'assurer qu'elle ne soit pas affectée négativement.

Le Ministère s'explique

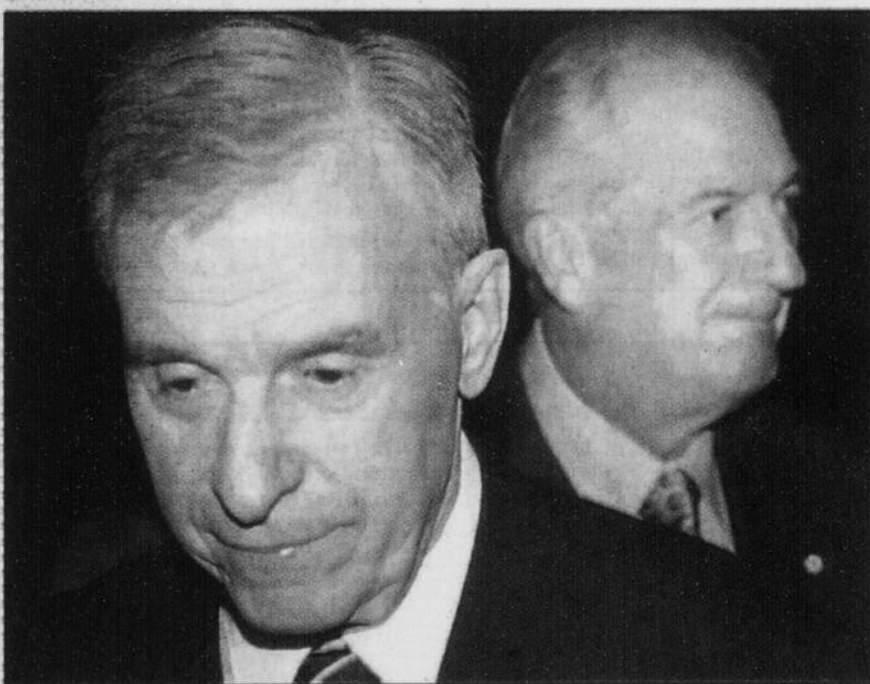
Avant la présentation officielle de Mont-Orford, Serge Alain, de la direction des parcs du ministère des Ressour-

ces naturelles, des la Forêt, de la Faune et des Parcs du Québec, a fait ressortir que la superficie protégée, au lendemain de l'échange de terrains qui serait nécessaire à la réalisation des plans du promoteur, serait accrue. Il a de plus insisté sur la valeur de certains terrains qui seraient obtenus par le Parc national du mont Orford dans le cadre de cette probable transaction.

Par exemple, il a soutenu que le ruisseau Castle jouirait d'une «meilleure protection» au lendemain de l'échange de terrains entre le promoteur et le Parc du mont Orford.

Toutefois, il n'a pas été en mesure de rassurer entièrement Jean-Marc Lacroix,

Voir **Un boom d'emplois** en page A3



Presse Canadienne

Embauché il y a exactement deux ans pour redresser Bombardier, Paul Tellier a dû remettre sa démission, hier. Le président du conseil exécutif Laurent Beaudoin reprendra du service à la tête d'un triumvirat composé de son fils Pierre, président de Bombardier Aéronautique, et de André Navarri, président de Bombardier Transport.

Bombardier vire son pdg

Laurent Beaudoin reprend les rênes à la tête d'un triumvirat

Stéphane Paquet
MONTREAL

C'est avec «un sentiment d'urgence» que Laurent Beaudoin a repris les rênes de Bombardier, hier, le conseil d'administration ayant montré la porte à Paul Tellier, deux ans exactement après l'annonce de sa nomination.

Paul Tellier, arrivé en sauveur, voulait terminer son contrat et rester une autre année à la tête de la multinationale, mais le conseil d'administration en a décidé autrement, tôt hier matin. Celui qui devait donner un autre souffle à Bombardier est donc allé grossir le rang des chômeurs.

«Je comprends, a laissé savoir Paul Tellier dans le communiqué émis par Bombardier, que le conseil soit préoccupé du fait que je ne sois pas là à long terme pour élaborer et mettre en oeuvre les stratégies et qu'il estime nécessaire de refaire la structure de direction à ce moment-ci.»

Dans une brève allocution téléphonique qui a suivi l'annonce du départ de Paul Tellier - et la dégringolade du titre

en Bourse - Laurent Beaudoin a eu ce commentaire : «Je veux indiquer clairement aux investisseurs que, tandis que les groupes (Aéronautique et Transport) continueront de se concentrer sur leur rentabilité, il y a un sentiment d'urgence pour établir des stratégies aptes à créer la plus grande valeur pour l'actionnaire.» Et puis, cette autre phrase qui semblait une critique à peine voilée du travail du travail de Paul Tellier : «J'établirai des stratégies axées sur la croissance de la valeur à moyen et long termes plutôt que de me concentrer uniquement sur ce qu'il est possible de faire au cours des prochains mois.»

Sous la gouverne de Paul Tellier, quelque 15 000 employés de la multinationale ont été licenciés. La compagnie compte aujourd'hui environ 60 000 travailleurs et en comptera 50 000 lorsque les coupes déjà annoncées seront en vigueur.

L'effectif a donc été réduit grandement, mais ce n'est rien en comparaison de la valeur de l'action. Paul Tellier, qui est arrivé après avoir fait un imposant ménage au Canadien National, a vu le titre de la compagnie qu'il dirigeait perdre 60% de sa valeur en date de vendredi

Voir **Bombardier vire** en page A2

Conflit dans la LNH

Les proprios refuseront l'offre des joueurs

page C1

Bagarre dans les gradins au hockey mineur

Sonia Bolduc

sonia.bolduc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le dossier de la violence au hockey est déjà volumineux, la rencontre disputée dimanche au Mont Ste-Anne entre les Estacades de la Mauricie et les Faucons de St-François aura permis d'y ajouter un autre triste chapitre. L'affrontement entre les deux équipes bantams AA a effectivement dégénéré sur la glace, puis dans les gradins, où des spectateurs en sont venus aux coups.

Après avoir été appelés à intervenir sur les lieux, les agents du Service de police de Sherbrooke ont procédé à l'arrestation d'un individu de la Mauricie qui devra faire face à des accusations de voies de fait simples. Un deuxième homme, qui a déguerpé à l'arrivée des policiers et qui n'a toujours pas été identifié, devrait aussi être arrêté sous peu.

Les deux hommes s'en sont pris à un jeune de 17 ans, résidant à St-Jean, qui filmait l'altercation qu'ils avaient déclenchée dans les gradins. Ils ont également roué de coups un homme de Granby qui tentait de s'interposer en faveur du jeune mineur. Personne n'a toutefois été conduit à l'hôpital.

Un père agressé à coups de poing

Quelques minutes plus tôt, l'accusé avait agressé le père de l'un des joueurs des Faucons qui voulait s'enquérir de l'état de son fils, étendu sur la patinoire après avoir été frappé par un adversaire.

«Quand j'ai vu mon gars étendu sur la glace, je me suis avancé dans le corridor pour aller le voir, raconte le père, qui a requis l'anonymat. J'ai entendu un cri dans les estrades, mais quand j'ai regardé de ce côté, je n'ai rien vu. En me retournant pour continuer, l'homme était devant moi et me bloquait le passage. Je lui ai demandé de me laisser passer pour que je puisse aller voir mon fils, mais il m'a poussé. Lorsque j'ai de nouveau tenté de poursuivre ma route, il m'a donné un coup de poing en plein visage. Il m'a cassé les lunettes dans la face. De toute évidence, il avait bu car il sentait beaucoup l'alcool. Mais les autres parents de Shawinigan m'ont aussi dit

Voir **Hockey mineur** en page A2

Sherbrooke Autohaus

4421, boul. Bourque
Rock-forest
1-877-564-2924



MÉTÉO

Neige Max.: -11 Min.: -20
Lever du soleil: 7h19 Coucher: 16h03

INDEX	
Ann. class.D3	Le mondeB2
ArtsD1	LoterieB7
DécèsD5	MétéoD3
Éphémérides...D4	Mots croisés ..D4
Innovation.....D7	Opinions.....A6
HoroscopeD4	Sports.....C1

Profitez de l'offre irrésistible de décembre Honda



Seulement

198\$ /mois

COMPTANT
DÉPÔT DE SÉCURITÉ
0\$
1^{er} versement gratuit
transport - préparation
inclus

AUCUNE
MISE DE FOND
TOUT INCLUS



HONDA
Sherbrooke Honda
2615, rue King Ouest 566-5322
www.sherbrookehonda.com

*Tous les détails sur place
photo peut différer



Mon clin d'œil

Stéphane Laporte

Si ça continue comme ça, le CHUM va déménager à Toronto.



À LIRE DEMAIN



Arts et spectacles

La visite de Cali, le bougon sympathique

La Tribune	
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc. Édité et imprimé au 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTRICE Suzanne-Marie Landry
DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque	ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	DIRECTEUR André Custeau
	ADJOINT Serge Nadeau

Un appel à l'aide à Québec et Ottawa

Le promoteur du dépotoir de Coventry, au Vermont, conteste des conditions environnementales



David Bombardier

david.bombardier@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le promoteur du projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Coventry conteste des conditions qui lui ont été imposées par la Commission environnementale de l'État du Vermont à la demande de la Ville de Sherbrooke et de la MRC Memphrémagog. La New England Wastes Services a décidé de porter en appel la décision de la Commission afin de se soustraire à certaines conditions environnementales.

« Cette action peut remettre en cause les conditions environnementales supplémentaires difficilement obtenues par la MRC et la Ville de Sherbrooke au cours des derniers mois », estime le président du comité de développement durable de la Ville, Bernard Tanguay.

La Ville de Sherbrooke et la MRC Memphrémagog jugent qu'elles ont fait plus que leur part et interpellent donc à nouveau les gouvernements fédéral et provincial pour qu'ils « s'engagent à part entière dans le dossier ». Le site d'enfouissement vermontois, situé dans le bassin versant du lac Memphrémagog, pourra recevoir plus de 370 000 tonnes de déchets par année, ce qui en fera le plus important site du Vermont. L'approvisionnement en eau potable de plus de

150 000 Estriens est touché par ce projet.

Rappelons que le 12 novembre dernier, la Commission environnementale de l'État du Vermont a autorisé l'agrandissement du site d'enfouissement tout en tenant compte des représentations de la Ville et de la MRC. Elle a imposé au promoteur de se conformer aux sept recommandations formulées dans un mémoire conjoint des deux instances régionales.

Le promoteur devra notamment assurer le traitement des eaux de lixiviation hors du bassin versant tout en mettant sur pied un comité de surveillance du site. Il est aussi obligé de créer un fonds assurant la sécurisation du site après sa fermeture. C'est principalement ce fonds qui est contesté par le promoteur du projet.

Bombardier vire

Suite de la page A1

dernier. La dégringolade s'est accentuée hier, le titre allant choir à 1,87\$ avant de remonter en après-midi à 2,11\$, une baisse additionnelle de 17% dans la seule journée d'hier.

Comme pour ajouter au tragique, Paul Tellier ne part pas seul. Deux membres du conseil d'administration ont remis leur démission, soit Michael McCain (Aliments Maple Leaf) et Jalynn H. Bennett qui préside une société portant son nom, spécialisée dans la planification stratégique et le développement organisationnel. « Tous les autres administrateurs restent au conseil », précise Bombardier dans son communiqué.

M. McCain n'a pas fait de cachette des raisons - plutôt de la raison - de sa démission. Dans un communiqué de moins de quatre lignes, il exprime son « désaccord fondamental » avec la décision prise dans ce moment « critique » de l'histoire de la compagnie.

Hier, l'entreprise refusait les condi-

tions financières du départ de M. Tellier, qui seront plutôt publiées au début de l'an prochain. Pendant l'exercice terminé le 31 janvier dernier, le PDG avait touché un salaire de 1,9 million.

Pour remplacer M. Tellier, Laurent Beaudoin s'adjoint les services de son fils, Pierre Beaudoin, déjà président et chef de l'exploitation de Bombardier Aéronautique, et d'André Navarri, de Bombardier Transport. Ce triumvirat composera ce que Bombardier appelle le « Bureau du Président », une nouvelle instance.

Pour Laurent Beaudoin, 66 ans, il s'agit d'un retour à son ancienne fonction de président et chef de la direction, poste qu'il occupait en 1979, il y a 25 ans, alors que Bombardier restructurait également ses finances et ses activités. « De cette restructuration effectuée il y a 25 ans est issue une stratégie qui s'est traduite par une longue période de croissance », a précisé M. Beaudoin aux analystes finan-

ciers, qui ne pouvaient lui poser des questions. Même si « les conditions du marché sont différentes » de ce qu'elles étaient à cette époque, M. Beaudoin a promis d'y mettre « la même intensité et le même engagement » que par le passé.

Les raisons exactes du départ de Paul Tellier demeuraient obscures hier, des analystes spéculant sur les raisons de son divorce avec la famille Bombardier. À la Financière Banque Nationale, les analystes Steve Laciak et Mike Hoehn émettaient l'hypothèse que l'avenir de l'avion de 100 places que veut développer Bombardier pouvait être en jeu.

C'est au début de 2005 que Bombardier doit annoncer si elle va de l'avant avec la Série C - c'est ainsi qu'on a baptisé le projet d'une nouvelle famille d'avions de plus de 100 places. La compagnie cherche de l'aide financière pour réaliser ce projet et n'écartera pas de fabriquer les futurs appareils à l'extérieur du Canada. (La Presse)

Les camionneurs risquent leur vie en conduisant la nuit

Presse Canadienne
CALGARY

Un nombre disproportionné d'accidents impliquant des camions-remorques surviennent entre minuit et six heures du matin, selon des statistiques rendues publiques hier par l'organisation Canadienne et Canadiennes pour la sécurité routière (CCSR).

De tels chiffres viennent appuyer la proposition du CCSR pour un meilleur contrôle des heures travaillées dans l'industrie du camionnage, affirme un porte-parole, Doug Gableman.

« Nous espérons que de telles statistiques forceront le gouvernement fédéral à agir. Les chauffeurs de camion ont besoin de repos avant de conduire », ajoute M. Gableman.

Les statistiques colligées à partir d'une revue des accidents rapportés par le ministère fédéral des Transports, pour les années 2000 à 2002, indiquent qu'un camionneur sur cinq est mort dans un accident impliquant un seul véhicule survenu avant six heures du matin.

« Aux États-Unis, les chauffeurs font des journées de dix heures, alors qu'elles sont de 13 heures au Canada », mentionne M. Gableman.

Les scientifiques s'entendent depuis longtemps pour dire que le manque de sommeil est un énorme problème, non seulement dans l'industrie du transport, mais dans beaucoup d'autres domaines.

Hockey mineur

Suite de la page A1

que c'était un vrai malade.»

Cette première victime, qui a refusé de porter plainte auprès de la police, n'a pas eu connaissance de la suite des événements.

« À partir de là, les choses ont encore dégénéré et on a décidé d'appeler la police, raconte cependant Martin Lapré, gouverneur des Faucons. Mais ça a pris une quinzaine de minutes avant qu'ils arrivent, et pendant tout ce temps, ça brassait. On a essayé de calmer le gars, puis de le sortir, mais il ne voulait rien savoir. Quand il a vu le jeune qui filmait, il s'est mis à tapocher dessus. On l'a poigné et on l'a sorti. »

Sur la glace d'abord

Le jeune homme était sur place afin de filmer la rencontre midget qui suivait celle des Faucons et des Estacades bantam AA, qui avait d'abord dérapé sur la glace lorsque l'officiel a progressivement perdu le contrôle de la partie. L'entraîneur des Estacades a aussi été expulsé du match, ce qui aurait envenimé les choses sur la glace.

« Selon moi, c'est vraiment l'expulsion de l'entraîneur qui a été l'élément déclencheur sur la glace, confie l'instructeur-chef des Faucons, Danny Lamontagne. On a aussi eu deux petites mêlées, la première sans conséquence, la deuxième plus violente. »

C'est à ce moment que la violence a gagné les estrades, et que les deux équipes ont décidé de mettre fin à l'affrontement, alors qu'il restait un peu plus de deux minutes au tableau indicateur.

« Avec ce qui se passait, autant sur la glace que dans les estrades, on a pensé davantage à la santé des joueurs qu'au

match, explique Lamontagne. On ne voulait pas que l'un d'entre eux pose un geste irréfléchi. »

« C'est difficile de contrôler les jeunes quand les parents se battent dans les estrades, fait d'ailleurs valoir Martin Lapré. Théoriquement, ils devraient donner l'exemple. On n'a rien à reprocher à nos parents, et quant à ceux de Shawinigan, il ne s'agit que d'un cas isolé. Et la boisson a eu un rôle à jouer là-dedans, c'est évident. Mais ça démontre quand même à quel point le hockey est malade. On le voit partout. »

Le comité hockey des Faucons devait par ailleurs se réunir hier soir afin d'acheminer à la direction des Estacades une demande de bannissement du parent agresseur pour le reste de la saison. Les Faucons et leurs parents doivent se rendre à Shawinigan la semaine prochaine pour un autre affrontement entre les deux formations.

« S'il est chassé des arènes pour le reste de la saison, ça me suffit comme punition, plaide le Sherbrookois agressé en premier lieu. Je n'ai pas besoin de porter plainte. C'est sûr qu'il y a une certaine crainte de ma part quant au voyage de la semaine prochaine, mais s'il n'est pas là, je suis certain qu'il n'y aura pas de problèmes. »

Précision

Dans le texte intitulé « Sombre portrait de l'emploi en Estrie », publié le 10 décembre, il aurait fallu lire que le « Bulletin sur le marché du travail » pour la région des cantons de l'Est émanait de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Quand JEUNESSE s'en mêle

Requiem pour une belle sans-coeur



Laura Martin

laura.martin@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Un litre de lait dure deux semaines. Un permis de conduire dure quatre ans (à moins de mélanger rhum blanc et volant). Un roman de Boris Vian dure cent ans. Une chemise rose saumon avec des fleurs brunes et des pois jaunes dure une saison. Pas plus. La carrière d'un académicien de Normétal dure six mois. C'est trop. Un rouleau de papier de toilette dure trois jours. Maximum. Un bouton au menton dure trois jours. Minimum.

Et si l'amour durait trois ans. Vous me voyez venir avec vos grands yeux et votre bague au doigt. La pissévinaigre qui, sifflant, soufflant, s'en vient déconstruire l'harmonie de votre beau sapin vert et des boules qu'il y a dedans. La célibataire amère qui veut saper votre moral à deux semaines du grand N.

N'ayez crainte. Je ne viens pas faire ma petite fille aux allumettes. Je ne viens pas quêter, le coeur-tirelire, votre pitié. Je ne veux pas de votre compassion. Je ne veux même pas de votre empathie. Mais si vous avez un peu de monnaie...

Oui, je passerai les Fêtes au singulier. Oui, j'aurai un cadeau de moins à acheter. Oui, j'aurai trois réveillons à enfiler en une soirée, au lieu de cinq. Je viens d'une famille recomposée... Mais non, je ne vais pas me mettre à pleurer. Pas maintenant.

Quand je vous vois me regarder, les sourcils en w, quand je vous entends me dire « pauvre toi », quand je sens votre désarroi, je vous aime, mais je ne vous comprends pas.

Dimanche, lorsqu'un confrère a appris que je volais de mes deux ailes depuis septembre, il m'a offert ses condoléances. Rien de moins. J'ai attendu la carte, une larme, un requiem à l'orgue, quelque chose. Ce n'est pas

venu. J'ai ri. J'ai ri de cette preuve que de nos jours, et pas que quand le cipaille est au four, une rupture est perçue comme une mort. Le célibat est donc ce bout d'enfer entre deux vies de chat? Les ténèbres dans l'attente d'un Sauveur? Notre Père, délivrez-nous de ce Mal! Bigoteries surannées.

Automatiquement, quand vous récupérez votre ensemble de chaudrons, on se met à s'apitoyer sur votre sort. On vous fait sentir perdante. On vous regarde comme si vous veniez de compter dans votre propre but en finale de la coupe Stanley. On fait pendouiller votre écheq au bout de votre nez.

Pourquoi une rupture est-elle un écheq et pas une réussite? Elle rime pourtant avec la fin d'un cycle triste-et est assurément annonciatrice d'un changement. Dans un article sur l'amour qui se finit, le Elle Québec de ce mois-ci raconte que, chez les Touaregs, au lendemain d'un divorce, l'entourage organise une grande fête à la belle en liberté. Ici, par dépit, on se passe le mot pour vous trouver illico un autre appuie-tête poilu et confortablement ventru. (Merci, les amies. J'apprécie.)

Dans ce même article, on ramène aussi l'idée que l'amour a une durée. Une date de péremption. Meilleur avant trois ans. Si le produit entre en contact avec votre peau après ce délai, veuillez consulter votre médecin.

Laisser quelqu'un ne serait pas un meurtre, ni un caprice, mais la réponse logique à un phénomène purement chimique. Frédéric Beigbeder, dans un essai dont le titre (L'amour dure trois ans) est devenu mantra, rapportait lui aussi qu'après trois tours de soleil, l'être aimé ne transmettrait plus aucun stimuli à notre cerveau. Partie, la passion. Ciao, bye, kapout. Closer, le trente-troisième film de 2004 avec Jude Law dedans, évoque aussi les effets pervers de la relation qui est surie.

Si je gobe tout sur le sujet, c'est qu'avec moi, la biologie n'a jamais failli. Je n'ai jamais aimé quatre ans. Comme je n'ai jamais mangé de fromage périmé. L'amour est un autre plat qui se mange frais. J'ai le cafard, ça y est.

Joyeux Noël. Aimez-vous quand même.

le gant de cuir **rayures peintes à la main 59.95**

PRIX-CADEAU
simons

Un cadeau distinctif pour elle, un gant vraiment original avec son superbe motif de rayures peintes à la main, en tons dominants de rose et fuchsia, choco et sable ou noir et vert sur fin cuir de mouton. P.m.g.tg.

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BASILE
• LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE


**Mario
GOUPIL**

Si fragile

C'est toujours une expérience troublante. Qui me vire sens dessus dessous. Je parle ici de côtoyer la mort, comme ce fut le cas vendredi dernier.

Cela m'arrive quelques fois par année, à titre de journaliste, de me retrouver dans la pièce qui s'apprête à recevoir la grande faucheuse. Il peut arriver que je connaisse les personnes qui attendent la mort. D'autres fois, ce sont de purs étrangers, comme Pierre Morin, dont je vous racontais le mariage à la Maison Aube-Lumière dans notre édition de samedi. Dans un cas comme dans l'autre, je rentre à la maison le cœur en mille miettes. C'est pire encore à quelques jours de Noël.

Je vous raconte souvent la mort parce qu'elle fait partie de la vie. Et je le fais en souhaitant chaque fois que cela contribuera à vous faire prendre conscience à quel point cette vie peut être fragile. Et combien précieuse.

Quand j'ai quitté la chambre de Pierre Morin vendredi, j'ai croisé une lectrice qui m'a salué dans l'escalier entre le premier et le deuxième étage de la Maison Aube-Lumière. Elle m'a alors raconté que son époux, André Rouleau, chez qui on avait découvert un cancer fulgurant quelques mois auparavant, avait sombré dans le coma. M. Rouleau, âgé de 57 ans seulement, était un agent immobilier avantageusement connu dans la région. Le couple était nouvellement marié.

«La vie est trop courte, M. Goupil. Il faut savoir profiter pleinement de la présence des gens que l'on aime...», m'a alors mentionné Mme Distefano, l'épouse de M. Rouleau.

En fin de semaine, je n'avais qu'une idée en tête, celle d'aller embrasser mes filles et ma belle Camille, ma petite-fille, que je vois trop rarement parce qu'elles vivent à l'extérieur de la région. Ce que j'ai finalement fait dimanche matin. Ce furent de trop brefs moments de grand bonheur.

En ouvrant mon journal, hier matin, j'ai appris qu'André Rouleau est décédé après mon départ de la Maison Aube-Lumière, vendredi. Je sympathise de tout cœur avec son épouse, leurs enfants et les 11 petits-enfants qui viennent de perdre leur grand-papa.

Vive la mariée!

M. Goupil

Votre reportage de samedi intitulé «Mariage d'amour dans l'antichambre du paradis» m'a particulièrement touché.

J'ai connu Caroline (Grenier, la mariée) dans une autre vie, alors que tout n'était pas au beau fixe pour moi. À cette époque, Caroline était venue dans une brasserie du quartier Nord de Sherbrooke et j'étais ce que l'on pourrait appeler un de ses clients réguliers. Lorsqu'elle me voyait arriver, elle veillait à ce que je ne manque de rien. Je crois qu'elle savait que tout n'allait pas pour le mieux pour moi et elle se faisait un devoir de mettre un peu de soleil dans ma vie en faisant des blagues et en tentant de me communiquer sa bonne humeur.

J'ai eu un choc en la revoyant à la une du journal, mais je ne suis pas surpris de sa grandeur d'âme. Notre monde a besoin de gens qui répandent la Lumière comme Caroline. Et je veux qu'elle sache que je me porte beaucoup mieux maintenant!

M. Rodrigue

Maxime et grand-papa

«Il faut que je tiens bon pour Maxime. Tout ce qui manque à ma vie, c'est lui...»

André Pelletier me faisait cette confidence dans un reportage publié le 27 novembre dernier.

Détruit à petit feu par un cancer et devant avaler 60 pilules par jour, André a tenu bon et il peut aujourd'hui serrer Maxime dans ses bras puisque sa fille Josée a mis au monde un beau bébé de 7 lb et 11 onces.

«C'est une sensation fantastique que celle de devenir grand-père», m'a confié André en m'annonçant la grande nouvelle.

Tout à fait d'accord, mon cher. Il ne me reste plus qu'à te souhaiter le plus beau Noël avec Maxime et tout le reste de ta famille.

Feu Walter

Je m'en voudrais de ne pas saluer la mémoire de Walter Trudeau, décédé la semaine dernière, à Sherbrooke, à l'âge de 74 ans.

M. Trudeau a été un journaliste que j'ai eu beaucoup de plaisir à côtoyer à l'époque où il oeuvrait pour le compte de la télévision communautaire à Sherbrooke. Il était un homme d'une grande gentillesse et un journaliste respecté.

Walter Trudeau a animé des émissions, autant en anglais qu'en français, portant sur toutes les activités qui se déroulaient à la grandeur de notre région.

mgoupil@latribune.qc.ca

Une affluence étonnante

Jean-François Gagnon
CANTON D'ORFORD

Le Bureau d'audiences publiques en environnement n'avait d'abord installé que quelque 80 chaises pour recevoir les participants à la première soirée d'audiences sur les projets de développement de la station Mont-Orford. Mais il a fallu en rajouter par dizaines, car ce sont finalement près de 250 personnes qui ont pris part à cette rencontre.

Sans conteste, les gens de la région et d'ailleurs ont démontré hier qu'ils sont interpellés par les projets du président-directeur général de la station Mont-Orford, André L'Espérance, qui désire construire 1400 unités de logement au bas des pentes de sa station de ski.

«C'est positif, la participation de tant de gens à un processus comme celui-ci. La démocratie y gagne», a lancé la présidente de la commission du BAPE, Claudette Journault, quand le journaliste de *La Tribune* lui a demandé si elle était surprise de la participation du public.

Parmi ce public, la majorité des gens semblait avoir une idée relativement arrêtée au sujet des projets du promoteur dans ce dossier. Des gens étaient opposés et d'autres se montraient favorables.

«Je suis ce dossier de loin par les médias, mentionnait Denis Demers, de Saint-François-Xavier-de-Brompton. Je trouve que le plan du promoteur, qui m'apparaît sincère, est raisonnable. J'ai l'impression

que des gens ont entrepris une véritable chasse aux sorcières dans cette affaire.»

Cela dit, les opposants aux projets de développement de la station Mont-Orford apparaissent plus nombreux au sein de l'assistance, parmi laquelle on retrouvait en outre le président de la Chambre de commerce Magog-Orford, Pierre Lefebvre, et le président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, Jean-Guy Dépôt.

Ce dernier a d'ailleurs été le premier à s'amener devant la présidente de la commission pour poser ses questions. Il s'est notamment intéressé à une portion de territoire inclus dans l'échange de terrains prévu entre la station Mont-Orford et le Parc national du mont Orford.

Il désirait donc principalement savoir ce qu'il advenait d'un terrain, appartenant présentement à un homme appelé Jacques Darce, sur lequel Mont-Orford souhaite mettre la main pour ensuite le refiler au Parc du mont Orford.

Ses questions auront entre autres permis à l'audience de comprendre que les plans de la station seraient en péril si ce terrain ne figurait plus dans la proposition d'échange.

La période de présentation du dossier et de questions du public se poursuivra aujourd'hui à l'Hôtel Chéribourg. On devrait par la suite continuer cette première partie des travaux de la commission demain et probablement jeudi. L'horaire prévu à tous les jours est le suivant: de 13 h à 16 h et de 19 h à 22 h 30.



La présidente de la commission du BAPE, Claudette Journault, s'est réjouie de voir tant de gens s'intéresser au dossier du Parc du mont Orford. «C'est positif, la participation de tant de gens à un processus comme celui-ci. La démocratie y gagne», a-t-elle lancé. À son côté, le commissaire Pierre Béland.

Un boom d'emplois

Suite de la page A1

du Club de conservation chasse et pêche Memphrémagog, qui s'est inquiété publiquement des dépôts sédimentaires dans le ruisseau Castle, lesquels sont notamment causés par les activités du centre de ski.

«Le ruisseau Castle est long et les activités dans le parc ne sont pas les seules qui contribuent à l'alimenter en sédiments, a déclaré Serge Alain. Mais ce cours d'eau est important dans tout ce dossier et nous surveillerions cette question de sédimenta-

tion.»

Cependant, un autre spécialiste mobilisé par la commission a maintenu qu'un rapport, rédigé par la firme Teknika, a démontré que les problèmes de sédimentation relatifs aux activités du centre de ski ont beaucoup diminué après que diverses mesures furent prises.

Près de 250 personnes ont assisté aux audiences dans la grande salle de l'hôtel du canton d'Orford.

La Régie de tri aurait pu sauver 600 000 \$

Un soumissionnaire jugé non conforme critique une décision

David Bombardier
SHERBROOKE

La Régie de tri et de récupération de la région sherbrookoise aurait pu sauver plus d'un demi-million \$ en octroyant le contrat de modification de son centre de tri à l'un ou l'autre des soumissionnaires d'expérience qu'elle a jugés «non conformes». La Régie n'a jamais pris connaissance du montant des soumissions des deux entreprises rejetées avant d'accorder le contrat à une nouvelle venue dans le domaine, qui demandait pourtant 600 000 \$ de plus que le montant estimé dans l'appel d'offres.

Le président d'une des firmes rejetées, Jean Bédard de Convoyeurs B.M.G., met en doute l'intégrité des décideurs de la Régie. «C'est pipé à quelque part, avance-t-il. Il y a eu collusion à quelque part avec des gens et on aurait dû retourner en soumission.» Ce à quoi le président de la Régie, Bernard Tanguay, répond que toutes les règles d'attribution ont été respectées et que l'intégrité des membres du comité de sélection est «indéniable».

Menaces de poursuite

Les compagnies Convoyeurs B.M.G. et Machinex ont conçu la plupart des centres de tri du Québec depuis 1985, soutient Jean Bédard. Convoyeurs B.M.G. a notamment à son actif les centres de tri de Drummondville, Victoriaville et Thetford Mines.

Ces deux entreprises de Plessisville ont cependant été jugées non conformes par le comité de sélection formé de représentants du centre de tri et de Cascades, la compagnie qui exploite le centre de la rue Queen. Les deux firmes

ont obtenu la note de 50 pour cent alors que la Régie exigeait une note de 60 pour cent avant de passer à l'étape suivante, soit l'ouverture de l'enveloppe contenant le montant de la soumission.

La Régie, contrôlée à 79 pour cent par la Ville de Sherbrooke, n'a ainsi jamais su que les deux entreprises rejetées proposaient un prix à peu près équivalent à l'estimé budgétaire contenu dans l'appel d'offres.

La troisième entreprise soumissionnaire, J.R. Mécanique de Salaberry-de-Valleyfield, a obtenu 71 pour cent au terme de l'étude du devis technique, si bien que c'est elle qui a raflé le contrat. Le montant du contrat s'élève toutefois à 2,2 M \$, soit 600 000 \$ de plus que ce qui était prévu au départ dans l'appel d'offres. La Ville de Sherbrooke a notamment dû refinancer la dette du centre de tri afin de pallier une partie du manque à gagner.

Le président de Convoyeurs B.M.G. blâme le manque de transparence de la Régie de tri et de récupération, qui refuse de lui expliquer pourquoi sa compagnie n'a pas obtenu la note de passage. Il menace de poursuivre la Régie s'il n'obtient pas des réponses.

La Régie se défend

Selon M. Bédard, toutes les enveloppes auraient dû être ouvertes avant d'octroyer le contrat. «C'est la première fois que j'ai à vivre quelque chose comme ça à la grandeur du Québec!» s'indigne-t-il. La Régie aurait aussi pu retourner en appel d'offres afin d'obtenir une soumission moins coûteuse, ajoute M. Bédard. «Ces gens rient des citoyens de la Ville de Sherbrooke», dénonce-t-il.

Tant du côté de la Régie que de l'entreprise ayant obtenu le contrat, on martèle que toutes les règles d'attribution ont été respectées.

«L'intégrité des membres du comité de sélection est indéniable, insiste le président de la Régie, Bernard Tanguay. Ce sont des gens d'expérience qui ont pris la meilleure décision possible. Seulement une firme sur trois répondait aux exigences techniques.» Ce comité comprenait Claude Brochu, Guy Labbé et Michel Cyr, représentants du centre de tri, ainsi que Claude Cardin et Jacques Dodier, de Cascades.

Selon Bernard Tanguay, la Régie de tri procède de la même manière que la Ville de Sherbrooke lorsqu'elle attribue des contrats par appels d'offres. Jamais le comité de sélection ne connaît les montants proposés par les entreprises dont les soumissions ne sont pas jugées conformes, indique-t-il.

Un nouveau joueur, mais...

M. Tanguay précise que les coûts de réaménagement du centre de tri, nécessaires à la mise en place de la collecte des matières recyclables toutes mélangées, ont bondi en raison de la hausse du prix de l'acier. Le président de la firme ayant obtenu le contrat, Pascal Dupuis de l'entreprise J.R. Mécanique, appuie cette affirmation en disant que le prix de l'acier est passé de 35 cents à 85 cents la livre en l'espace de deux ans.

M. Dupuis reconnaît que son entreprise d'une centaine d'employés est «un nouveau joueur sur la patinoire» des centres de tri. Mais il précise du même coup que son entreprise complète actuellement la réfection du centre de tri de Gatineau, qui sera opérationnel d'ici une

Commentaire

Sentiments partagés



Luc
Larochelle
luc.larochelle@latribune.qc.ca
MAGOG

J'écoutais hier soir la présentation du représentant de Mont-Orford Inc. et mon cerveau décodait des messages contradictoires.

Quand vient le moment de planifier des vacances, les jeunes familles comme la mienne recherchent deux éléments essentiels: la proximité et l'autonomie. Nous sommes des parents taxés à longueur d'année pour nos enfants, la navette avec les chaises de plage ou les skis sur le dos est proscrite lorsque sonne l'heure des vacances. Les pieds sur la plage ou au pied des pentes, c'est un critère de choix prépondérant.

Les forfaits hébergement et bouffe comprise, le moins possible. Les vacances en famille, c'est la célébration de la liberté. On mange quand on veut, ce qu'on veut, on sirote un apéro en pyjama quand ça nous tente, sans partage et sans la préoccupation d'enfiler la tenue soignée pour aller piquer la fourchette dans la table d'hôte. Ce n'est pas un hasard si le géant de l'alimentation Loblaw a lancé sa bannière du prêt-à-manger dans une ville comme Magog avant de livrer ses promesses deux fois plutôt qu'une aux administrateurs municipaux de Sherbrooke. Du sur mesure pour des vacanciers occupant des condos.

Il est fréquent en vacances que la cellule familiale moyenne de quatre personnes s'élargisse pour former des familles constituées de quatre adultes et quatre enfants. Celles-ci étaient légion et remplissaient les condos longeant les plages du New Jersey l'été dernier. À deux pas du «Boardwalk», nos enfants sortaient seuls pendant que nous, parents, prolongions les repas du soir. Même chose pour le ski, les parents tiennent à ce que leurs ouailles soient à une distance de walkie-talkie ou de cellulaire, qu'ils puissent rentrer... sans taxi!

C'est à cette demande touristique, pour laquelle l'offre est actuellement pratiquement inexistante au pied du mont Orford, que les promoteurs veulent répondre. Une réalité de l'industrie et du marché.

Jusqu'à quel point cette «approche client» assurera-t-elle la viabilité économique d'une station de ski qui, malgré de récents investissements, traîne encore de la patte face à la concurrence et ne repose pas que sur la spéculation immobilière? C'est de mauvais augure lorsqu'on apprend en pleine séance publique que la compagnie Mont-Orford Inc. ne détient même pas d'option d'achat signée en bonne et due forme sur l'un des terrains dont elle négocie l'échange avec le gouvernement du Québec depuis deux ans. La présidente aurait eu un motif de lever l'audience sur le champ!

Le prix est lourd à payer pour risquer des incertitudes, surtout que les infrastructures pour le ski alpin provoquent un stress environnemental élevé, une orientation contraire au récent virage du gouvernement provincial qui met maintenant l'accent sur la conservation à l'intérieur des parcs provinciaux afin de mieux positionner le Québec à l'étranger comme destination des grands espaces sauvages.

Par conviction profonde, en s'appuyant sur l'idéologie d'un Québec vert et davantage soucieux de la protection et de la mise en valeur de ses ressources naturelles, faut-il s'opposer farouchement à ce qu'une partie du parc Orford, que le bien commun, serve de monnaie d'échange? Peut-être.

Mais dans l'hypothèse où l'industrie du ski continuerait à perdre de la vitesse au mont Orford, est-il réaliste de penser qu'un secteur aussi fortement urbanisé puisse devenir une destination refuge du tourisme vert? C'est une vocation plus naturelle pour le parc du mont Mégantic.

La région se cherche une identité pour l'avenir. C'est évident.

Ce qui rassure par contre, c'est l'éclatant succès de participation à cette première soirée du BAPE. À ma souvenance, même la controversée ligne d'exportation Des Cantons/Nouvelle-Angleterre qui a soulevé les membres de l'UPA au début des années 80 ou l'évaluation environnementale de l'usine Magnolia à Asbestos n'avait pas suscité pareille participation. C'est rassurant parce que le jugement de la masse ne se trompe jamais.

SOIRÉES COMBO
A PARTIR DE **5,99 \$**
DÈS 16 H.
Du lundi au jeudi inclusivement

SPAGHETTI CÉSAR
PIZZA CÉSAR
PIZZAGHETTI

MIKES de Sherbrooke
735, rue King Est, 565-3030
1705, rue King Ouest, 564-1090

Eaux usées: le plan de Sherbrooke satisfait le MEQ



Luc Larochelle
 luc.larochelle@tribune.qc.ca
 SHERBROOKE

Le plan de correction proposé par la Ville de Sherbrooke pour le traitement des eaux usées satisfait les attentes du ministère de l'Environnement du Québec (MEQ), qui donne un accord de principe pour la levée, au cours de l'année 2005, des contraintes au développement urbain.

Ce plan a fait l'objet de discussions préalables entre les deux parties sur les améliorations techniques des installations dont le fonctionnement était jugé inadéquat: meilleur contrôle du débit à Rock Forest, équipements supplémentaires de pompage à Deauville et ajout d'un étang à Saint-Élie ainsi que sur l'expérimentation d'un nouveau procédé de traitement à la station principale de Sherbrooke, située le long de la rivière Saint-François.

«Sur la base de ce qui nous a été présenté, la prétention des autorités municipales de Sherbrooke est juste. Les moratoires pourraient être levés en cours d'année», a confirmé le directeur régional du MEQ, Émile Grieco.

Les engagements de la Ville à réaliser les investissements de 13 millions sur trois ans, dont 5,4 millions dès l'an prochain, suffisent au MEQ pour envisager une pareille décision pour les quatre stations précédemment nommées sans attendre la mise en place des nouveaux équipements.

«L'adoption par le conseil municipal des sommes communiquées constitue pour nous une promesse d'agir. Ce n'est pas parce que la contrainte légale serait retirée demain matin qu'il y aurait

nécessairement des raccordements additionnels la journée même. Les délais normaux de planification et d'approbation de développements domiciliaires nous laisseront amplement de temps pour vérifier l'efficacité des nouveaux équipements ainsi qu'au respect des normes environnementales», d'indiquer son porte-parole.

M. Grieco n'a d'autre part pas voulu élaborer sur le haut niveau de tolérance des autorités provinciales face au procédé de biofiltration utilisé à Sherbrooke et qui présente des lacunes saisonnières connues - une efficacité moindre durant les mois d'hiver - depuis la mise en service de la station d'épuration en 1991.

«À la base, c'est le ministère des Affaires municipales et non pas notre ministère qui avait charge du programme d'assainissement des eaux et donc des suivis. Pour notre part, nous avons commencé à relever des problématiques particulières il y a deux ans et le problème est devenu plus aigu cette année, les rejets sont devenus inacceptables, c'est pourquoi nous sommes intervenus», a répondu M. Grieco.

Des délais

Le MEQ s'est-il montré soudainement plus sévère du fait que les mauvaises performances environnementales des équipements de la Ville de Sherbrooke ont été rendues publiques.

«Le système de suivi n'est pas parfait. Il y a eu des délais, par contre nous n'avions pas le portrait global de ce qui ne fonctionnait pas», a déclaré le directeur régional.

Au cours des dernières années précédentes à la fusion, l'ancienne ville de Rock Forest ne produisait même plus de rapport annuel sur le rendement de sa station qui, au cours de l'été dernier, a débordé pratiquement chaque jour durant trois mois consécutifs.

Faits divers

Aux trousseaux d'un voleur qui a abandonné 50 kg de cannabis

SHERBROOKE (RCQ) - Les policiers de la Sûreté du Québec recherchent un individu qui avait volé une camionnette puis dissimulé environ 50 kilos de cannabis en vrac à l'intérieur dans deux poches de hockey.

Il était environ 4 h du matin, vendredi dernier, lorsque les policiers de la SQ ont tenté d'intercepter une mini-fourgonnette grise de marque Dodge Caravan 1997 à Saint-Herménégilde pour une vérification de routine.

Le conducteur du véhicule a poursuivi sa route, malgré les appels répétés des sirènes et des gyrophares des policiers. Le suspect a finalement immobilisé le véhicule, mais a pris la fuite à pied.

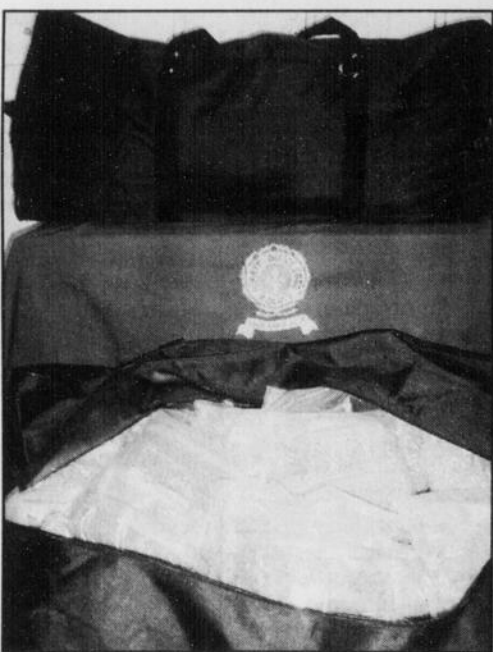


Photo courtoisie SQ

Les enquêteurs de la SQ ont découvert environ 50 kilos de cannabis à l'intérieur de ces deux poches de hockey.

C'est après avoir fouillé le véhicule, que les agents ont découvert les sacs de hockey remplis de cannabis en vrac. Les vérifications concernant le véhicule ont aussi permis de déterminer qu'il avait été volé au centre-ville de Coaticook. La SQ ne possède aucune description du suspect.

Les enquêteurs du Bureau régional d'enquête de la SQ demandent l'aide de la population afin de recueillir les informations qui pourraient permettre l'arrestation du suspect. Toute information peut être transmise de façon anonyme au 1-800-711-1800.

Leur tentative de s'introduire dans le Costco échoue

SHERBROOKE (RCQ) - Quatre voleurs qui se prenaient pour le Père Noël en voulant passer par

le toit du Costco ont été pris la main dans le sac cette fin de semaine à Sherbrooke.

Depuis déjà quelques jours, les quatre individus s'affairaient à percer un trou dans le toit de l'édifice afin de s'y glisser pour éventuellement y perpétrer un vol. Sauf que dimanche soir, ils ont déclenché le système d'alarme du commerce.

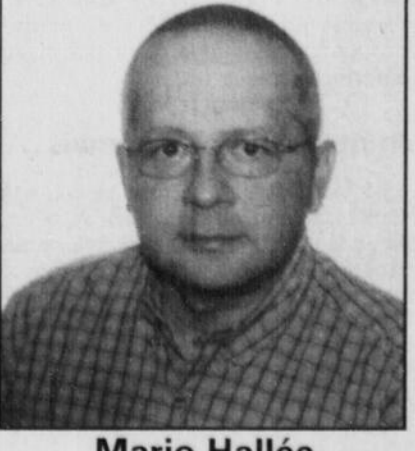
Alertés, les agents du Service de police de Sherbrooke se sont dirigés sur place afin d'arrêter les malfaiteurs. Ces derniers ont quitté les lieux à vive allure par la piste cyclable située à l'arrière du 3400 King Ouest.

«Les voleurs se sont dirigés vers Rock Forest. Deux d'entre eux ont tenté de se cacher dans le bois, mais ont été retracés par nos patrouilleurs qui ont suivi les traces dans la neige. Ils ont été arrêtés. Les deux autres se sont sauvés», explique le porte-parole du SPS, René Dubreuil.

Yvan Dulude, 40 ans, et Gilles Cyr, 36 ans, ont comparu au palais de justice de Sherbrooke, hier, pour répondre à des chefs d'accusation d'introduction par effraction relativement à cette affaire.



Fana
 TERRAZZO
 CÉRAMIQUE
 MARBRE
 GRANIT
 CIMENT POLI
 Depuis 1964



Mario Hallée
 Directeur ventes et salle de montre

Spécial après rénovation 15 % sur tous les produits en magasin.
 1400, 12e Avenue Nord
 Sherbrooke (Québec) J1E 3V4
 Tél. : (819) 564-1712

EXPLORER SPORT

AMENEZ-EN DE

POLYVALENCE CONFORT
 SÉCURITÉ
 PORTIF
 ADHÉRENCE
 ÉNERGIE
 NTURE

EXPLORER SPORT TRAC 2005

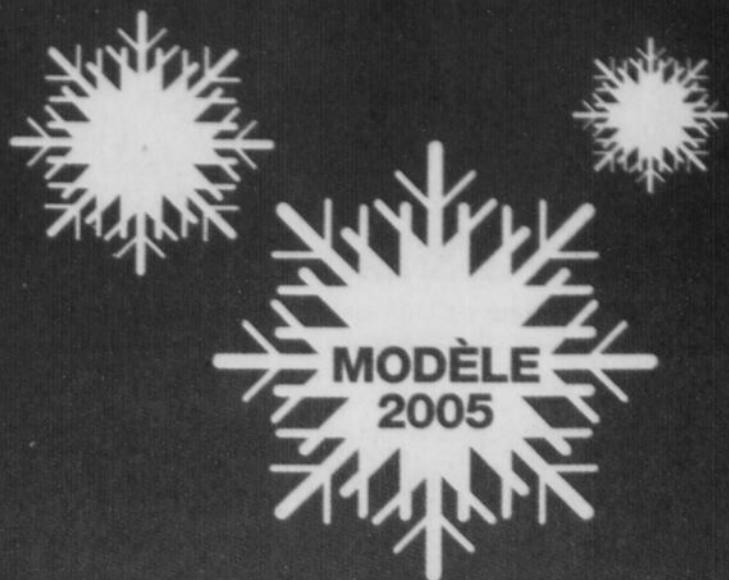
Puissant moteur V6 de 4 L développant 205 chevaux • Transmissions à 5 vitesses • Jantes de 16 po en aluminium • Radio AM/FM avec lecteur laser • Volant réglable avec commandes de commande électrique • Freins antiblocage aux 4 roues • Plateau en acier

359 \$

On pense polyvalence pour

Photo à titre indicatif seulement. *Dépôt de sécurité de 425 \$, mise de fonds de 3 495 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Des frais de 0,08 \$ par semaine sont ajoutés à la mensualité. Taxes, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Frais de transport inclus. Cette offre ne peut être appliquée uniquement aux véhicules neufs en stock et peut être annulée en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut louer moins cher.

Ford
EXPLOREZ
LE MONDE EN VOITURE



LE PLAISIR DE L'AVENTURE.

V6 DE 4 L
 AIR DE CHARGEMENT FIABILITÉ
 PLAISIR
 MONTÉE D'ADRÉNALINE
 PUISSANCE



Transmission 4x4 à sélection électronique en marche • 5 places
 direction assistée • Climatisation • Antidémarrage SecuriLock® • Consolles pratiques
 de programmeur de vitesse • Glaces et verrouillage des portes à
 commande à distance • Prise de courant de 12 volts à courant continu

\$ /mois
 Location 48 mois*
 Mise de fonds de 3 495 \$

pour que vous pensiez à Ford.

Ford
 Bien pensé

Les frais de 0,08 \$ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Cette offre s'applique à des particuliers sur approbation de Crédit Ford. Immatriculation. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Cette offre d'une durée limitée. Consultez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

Jubilation chez le Groupe Beaucage

Le bilan de la diffusion de sa publicité à *Tout le monde en parle* est positif



Claude Plante

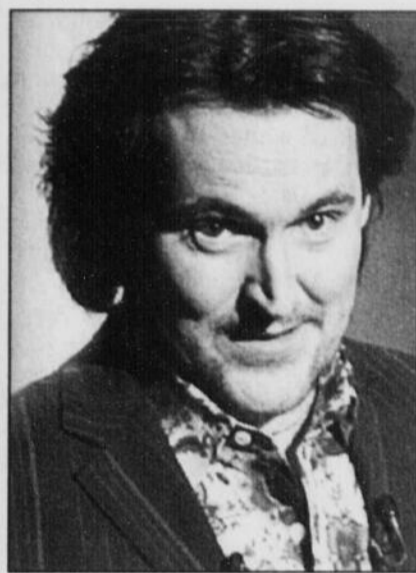
cloude.plante@latribune.qc.ca
 SHERBROOKE

Au lendemain de la diffusion sur les ondes de Radio-Canada de leur publicité au début de l'une des émissions québécoises les plus regardées à la télé, les gens du Groupe Beaucage jubilent.

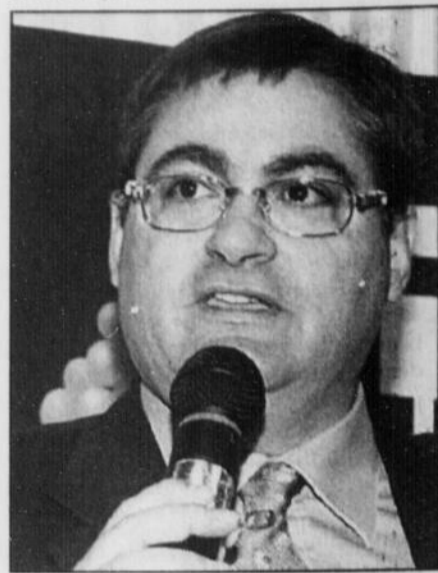
ancien RBO et son coanimateur fou du roi, Dany Turcotte, au sujet de la publicité de Beaucage. Celle-ci est inspirée d'une promotion de Général Motors «Appuyez sur le bouton On Star».

«Nous aimons nous coller à l'actualité pour nos publicités», explique le président de Lachapelle Inc.

«Guy A. Lepage a dit que son émission inspirait les plus grands publicitaires du Québec. C'est flatteur. Après avoir présenté notre publicité au complet, Dany Turcotte a dit que ça donnait envie d'en acheter une (voiture). Il a dit qu'il trouvait ça subtil...»



Guy A. Lepage, animateur de *Tout le monde en parle*



Daniel Beaucage, président du Groupe Beaucage

Dimanche soir, Guy A. Lepage, l'animateur de l'émission qui fait sensation depuis le début de la saison, *Tout le monde en parle*, a présenté la publicité-maison du concessionnaire «Pèse su'l piton!».

Celle-ci est inspirée bien entendu de «Manon pèse sur le piton», expression utilisée par les invités de Lepage pour lancer une séquence vidéo durant cette émission ayant attiré plus de deux millions de spectateurs. L'affaire réjouit le concessionnaire car il s'agit d'un placement média inespéré et hors du commun dans une émission qui connaît un tel succès.

«Je donne des entrevues depuis ce matin (hier)», déclare le publicitaire Éric Lachapelle, le concepteur et sous-traitant du concessionnaire du boulevard Bourque. «Je reçois des appels de Montréal pour des entrevues.»

«Nous sommes très satisfaits de ça, car une publicité dans une émission aussi regardée que *Tout le monde en parle* peut coûter de 20 à 30 000 \$. Mais quand on parle d'un placement média (à l'intérieur de l'émission) comme celui que Guy A. Lepage a fait, la valeur peut atteindre deux à trois fois plus!»

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires du président du Groupe Beaucage, hier, car Daniel Beaucage se trouve actuellement en voyage d'affaires hors du pays.

M. Lachapelle ne se formalise pas trop des commentaires formulés par l'an-

«Guy A. Lepage a dit qu'il la trouvait minable. Mais c'est une émission controversée. Les invités se font rentrer dedans. Mais je dirais à Guy A. Lepage que c'est dans cet esprit-là que je me trouvais quand je suis sorti du cinéma après avoir vu *Camping Sauvage* (film réalisé par Lepage)...»

«C'est un film produit avec des millions \$, mais notre pub est un produit local. Il ne faut pas oublier que Lepage s'est déjà servi de son émission *Un gars une fille* pour faire une publicité d'automobile dans le passé.»

On s'attendait du côté de Beaucage à ce que Lepage et sa bande présentent la fameuse publicité qu'on peut voir et entendre en Estrie depuis le début de novembre. «L'équipe de *Tout le monde en parle* nous avait contacté pour avoir la cassette. Nous avons refusé car nous n'aurions pas eu le contrôle de la diffusion lors de cette émission que nous savions controversée», raconte Éric Lachapelle, qui dirige à Sherbrooke une boîte de communication comptant six employés.

«Mais rien ne les empêchait de l'enregistrer à Radio-Canada Estrie. C'est ce qu'ils ont fait. Nous sommes heureux du résultat, mais pas surpris car on s'y en attendait un peu.»

«Il faut croire que c'est une bonne campagne car Beaucage GM a été le concessionnaire numéro un en novembre au Québec pour les ventes.»

Un jeune remercie sa soeur de l'avoir dénoncé

René-Charles Quirion
 SHERBROOKE

Sherbrooke.

Un jeune producteur d'huile de cannabis a été condamné à huit mois de prison à purger dans la collectivité, hier, au palais de justice de

Alexandre Larose, 19 ans, de Magog, avait plaidé coupable à une accusation de trafic d'huile de cannabis, production, possession de 280 grammes de cannabis et d'un gramme d'huile de cannabis.

Ce dernier, qui habitait dans le même bloc appartement que sa mère, avait été dénoncé par sa soeur. La plaignante était sensibilisée au danger de la transformation de la marijuana en huile de cannabis et avait décidé de dénoncer son frère.

L'avocat de Larose, Me Philippe Gilbert, a fait valoir au tribunal que son client avait écrit une lettre à sa soeur pour la remercier de l'avoir dénoncé. Le jeune homme de 19 ans ne présentait aucun antécédent judiciaire.

La peine de huit mois avec sursis est accompagnée d'une probation de deux ans. Alexandre Larose devra aussi effectuer 150 heures de travaux communautaires. Il devra demeurer à sa résidence 24 heures par jour, les quatre premiers mois de sa peine. Par la suite, il sera soumis à un couvre-feu.



POUR DES FÊTES
— SEXY —
 FAITES-VOUS
 PLAISIR!

- Lingerie pour elle et lui
- Accessoires érotiques
- Produits stimulants
- Huile à massage et lubrifiant à saveurs
- Vente de vidéos et DVD
- Jeux pour couple

Jokes
 2\$ et plus

Venez découvrir les nouveautés

Joyeuses fêtes à tous nos clients

BOUTIQUE
l'extase
 27, RUE KING OUEST 562-3603

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Obligés de négocier



Maurice Cloutier

maurice.cloutier@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les dirigeants de la Ligue nationale de hockey s'apprentent à rejeter la proposition de l'association des joueurs, malgré l'importance des concessions salariales avancées par ces derniers qui représentent 270 millions de dollars la première année et 528 millions en trois ans.

«La diminution salariale de 24 pour cent proposée par le syndicat améliorerait sensiblement la situation financière de la ligue pour la saison 2004-2005, mais, selon Bill Daly, vice-président exécutif et chef de direction de la LNH, il n'y a rien dans l'offre du syndicat qui empêcherait l'argent récupéré d'être retourné dans la masse salariale des joueurs, de sorte que les pertes financières des équipes atteindraient de nouveau les sommets actuels dans quelques années à peine.» Tout de même !

Ce sont aux propriétaires à se contenir

Il est vrai que la flambée des salaires dure depuis des années et que les dégâts sont importants. Néanmoins, cette déclaration de M. Daly revient à dire que les équipes de la LNH appartiennent à des mégalomanes que seul un plafond salarial pourra freiner. Ce sont aux propriétaires à se contenir et à ne pas offrir au premier venu les millions économisés dans les présentes négociations. Ne peuvent-ils pas apprendre de leurs erreurs, surtout que certaines équipes bourrées de vedettes grassement payées offrent un spectacle plutôt minable ?

Même si bien des joueurs de la LNH demeurent trop bien payés en dépit de la réduction salariale, il faut

reconnaître la valeur et la signification de la proposition déposée par les joueurs. Des joueurs acceptent de perdre soudainement des millions de dollars, en dépit de contrats signés entre des personnes pourtant saines d'esprit. Alexis Yashin va perdre jusqu'à 15 millions de dollars d'ici la fin de son contrat avec les Islanders de New York. Ce n'est pas rien.

La proposition des joueurs force les dirigeants de la LNH à s'asseoir sérieusement à la table de négociation et à abandonner la fameuse demande d'imposition d'un plafond salarial.

D'autant plus que l'association des joueurs propose aussi une taxe de luxe qui imposera aux propriétaires excessifs des redevances pour les équipes moins fortunées. Cette formule est intéressante et peut faire l'objet de différents ajustements pour imposer encore un peu plus de retenue à des propriétaires aux goussets sans fond. L'association des joueurs démontre clairement qu'elle veut une saison de hockey.

Il est exagéré de croire que tous les problèmes accumulés depuis vingt ans doivent être réglés dans une seule négociation et que les solutions doivent garantir l'avenir du hockey pour les cinquante prochaines années. La société évolue tellement vite que nous ne sommes pas en mesure d'évaluer les changements qui seront nécessaires dans dix ans et l'importance réelle qu'aura alors le hockey professionnel par rapport à d'autres sports et dans les contenus diffusés par les grandes chaînes télévisées.

L'important, c'est que les ingrédients sont maintenant sur la table pour écrire la recette d'un règlement entre les propriétaires et l'Association des joueurs de la LNH. En dépit des déclarations typiques à un processus de négociation, comme celles qui meublent la rencontre prévue aujourd'hui, les deux parties doivent négocier rapidement la fin du conflit.

À moins d'un revirement imprévisible, une saison abrégée de hockey aura lieu cet hiver.

PAUL TELLIER QUITTE LA DIRECTION DE BOMBARDIER



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Prendre le temps

Sait-on vraiment ce que cela signifie concrètement: prendre le temps ?

L'expérience ultime d'accompagner un être cher c'est: avouer son impuissance face à la douleur de l'autre et à la nôtre; se surprendre à ressentir profondément dans l'âme; pleurer de colère; se permettre de vivre la frustration; être faible et très petit face à la souffrance; vivre l'humilité; écouter; emmagasiner des émotions positives; accepter de ne rien comprendre à la vie; être réceptif aux messages de compassion et de chaleur humaine; toucher sans rien dire; écouter

l'être respirer ses derniers moments; humecter tendrement les lèvres du malade; attendre la mort dans le calme, la sérénité, le silence.

Prendre le temps de vivre une expérience comme celle-ci, c'est s'offrir le plus beau cadeau, c'est-à-dire, celui qui donne un vrai sens à la vie, si difficile soit-elle.

Prendre le temps, c'est dire merci à toutes ces personnes oeuvrant dans le milieu hospitalier qui nous ont démontré leur dévouement et leur compassion à travers de nombreux petits gestes de tendresse.

Prendre le temps ça veut aussi dire être présent afin de pouvoir constater tous les bons soins que le personnel de la santé donne jour après jour, à chaque quart de travail et ce, sans discrimination et sans jugement.

Merci encore pour votre professionnalisme, votre courage et votre grand cœur. Vous nous avez réconcilié avec le système de santé.

Longue vie à vous toutes et tous et particulièrement au personnel du 5e A du CHUS-Hotel-Dieu de Sherbrooke.

La famille de Daniel Fabi

Tribune libre

Négociateur ou imposer ?

Il fut un temps où, de Commission des liqueurs en Régie des alcools et jusqu'à un passé pas si lointain, la Société des alcools ne se souciait guère d'offrir un service professionnel digne de ce nom à sa clientèle captive.

Il faut dire que le choix était plutôt limité et que les élites connaisseuses s'approvisionnaient aux Maisons des vins de Montréal ou Québec, ou gardaient jalousement des contacts privilégiés avec les rares succursales où un gérant allumé pouvait partager ses rudiments des notions viticoles.

Puis on a négocié le virage «affaires» pour faire de la SAQ un impressionnant réseau tentaculaire multipliant les points de vente et ajustant son offre de produits selon un marketing digne des grandes entreprises commerciales modernes. Et une rentabilité accrue en conséquence. Tant mieux pour nous contribuables dont les profits de la société d'État alimentent le ministère du Revenu.

On a investi dans la formation du personnel à tous les niveaux et les résultats furent probants: les vendeurs et caissiers se sont transformés en conseillers et conseillères souvent judicieux, du moins pour la plupart, attentifs, intéressés et curieux. Tout un changement! Malheureusement, les conditions de travail et salariales de la main-d'oeuvre de la SAQ ne semblent pas avoir suivi l'élan de modernisation de

ce très lucratif commerce étatique.

Si je peux boycotter les commerces qui abusent de leurs employés(e)s tels les Wal-Mart et autres McDo de ce monde, il m'est difficile d'en faire autant avec ce monopole des vins et spiritueux. D'autant plus que je souhaiterais que mon gouvernement donne l'exemple comme employeur et offre des conditions de travail décentes à nos employés.

Je n'ai aucune objection à ce qu'une partie des énormes profits de la SAQ soit redistribués à son personnel, surtout celui qui offre le service direct à la clientèle. Car on ne parle pas ici de revenus faramineux qui prendront la route des abris fiscaux, mais de salaires ordinaires, «imposés à la source», qui seront dépensés dans la communauté et feront rouler l'économie local et régionale.

J'espère finalement que le gouvernement ne profitera pas de son double statut d'employeur et de législateur pour obliger ses employés à rentrer à coup d'injonctions; on ne parle tout de même pas de services essentiels.

Quant à nous, consommateurs et consommatrices, électeurs et employeurs indirects, plutôt que de traverser insensiblement leurs piquets, appuyons-les avec un petit coup de klaxon.

Chantal Ouellet
Scotstown

Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents:
par courriel:
redaction@latribune.qc.ca;
par télécopieur: 564-8098;
ou par la poste:
Opinions des lecteurs,
1950, rue Roy,
Sherbrooke, Québec,
J1K 2X8.

Une poétesse au fédéral

Une poétesse au fédéral? Récemment, une certaine dame de l'Estrie a été nommée poétesse au service du gouvernement fédéral...

Est-il possible d'être une poétesse bilingue? Peut-être, mais ce n'est pas le point en cause et, de toute façon, avant d'en juger, faut voir d'abord ce que pourrait faire la dame poétesse: écrire poliment, traduire gentiment, faire des voeux gracieusement, saluer positivement, chanter béatement... dans le fond, faire le métier de charme et de magie, au service du patron des Communes qui en a bien besoin par les temps qui courent. C'est un grand rôle que le gouvernement confie à notre poétesse, si l'on songe un peu que la poésie peut enchanter le monde.

Cependant, je doute que ce même

gouvernement n'accorde quelque importance à la mission qu'il a lui-même créée, vu le peu de gratitude monétaire accordée à la fonction, vu la paye consentie à cette personne qui se dévoue à embellir le sombre monde de la politique. Imaginez, 12 000 \$ par année, pour faire le grand métier de sauveur d'un monde plutôt combinard !

Quand même, un tel *liffing* nécessiterait des dépenses autrement rémunératrices, non? Quand je pense que la gouverneure générale du Canada ferait à peine le voyage entre son château et l'escalier de son avion avec un montant pareil, que le ministre arriverait tout juste, avec ce piteux trésor, à payer un bon souper à ses amis commanditaires...

Moi, si j'étais Paul-Martin-le-rusé, je la «plugerais» à une bonne place, tiens je caserais cette fameuse poétesse au service de la damnée vérificatrice des dépenses du Canada, elle aurait un rôle grimoire pas mal apprécié dans ce service qui ne fait qu'annoncer et dénoncer des horreurs qui coûtent des millions. Peut-être même que son salaire s'accroîtrait, à embaumer un tel fumier ?! Oui, peut-être... mais, franchement, la madame ne devrait pas vendre ses talents en bas de 100 000 \$/année, selon moi une beauté comme ça, ça a du prix, ça se paye.

Bonne route, madame !
Pierre Beauchesne, poète urbain
Sherbrooke

Lâcheté et manque de solidarité

Dans tous les conflits où la collaboration des citoyens est demandée, il y a toujours des lâches pour se défilier, pour ne penser qu'à leurs besoins personnels sans se soucier du combat que mène leurs semblables afin d'obtenir un minimum de reconnaissance de leur employeur.

Or, c'est justement le cas des employés de la Société des alcools du Québec qui, depuis des semaines, luttent désespérément afin que prenne fin le statut précaire auquel ils sont astreint depuis trop longtemps. Demander un emploi à temps régulier et des horaires fixes dans l'une des sociétés d'État qui engrangent les profits de façon exponentielle depuis des années, je crois que ce n'est pas trop demander et en cela, la cause des syndiqués de la SAQ est juste.

Mais, ce qu'il y a de plus lamentable dans ce conflit, c'est l'attitude méprisante des alcooliques qui, au mépris de la cause, courent littéralement vers les succursales de la SAQ afin de satisfaire leur goût invétéré de l'ivrognerie. Pour

sentir le goût de l'alcool caresser leur palais et descendre tout doucement dans la gorge, ils sont prêts à se livrer à toutes les bassesses.

Car hier, j'ai vu sortir certains de ces beaux spécimens par la porte arrière d'une succursale, tandis que d'autres, penauds, visiblement ennuyés de franchir un piquet de grève sous les huées bien méritées des grévistes, défilaient rapidement tout en cachant leur triste et misérable visage de souillard sous un lourd capuchon de fourrure synthétique ou encore, sous une tuque de laine de mauvais goût enfoncée jusqu'aux yeux.

Mais cependant, malgré le caractère lâche et honteux de ces individus, il existe une autre race de ces gens pour qui la solidarité n'est qu'un vain mot de la page neuf cent quarante du Petit Larousse. Ce sont ceux qui, à la face du Québec, entrent, visage au vent, l'air décontracté, avec arrogance, dans l'une de ces succursales tenues par les cadres tout en méprisant les grévistes. Ceux-là, ce sont vraiment les pires de tous! En fait, ils savent

pertinément bien qu'aucun mal ne leur sera fait. Néanmoins, on peut se demander si ces intrépides buveurs agiraient de même si les piquets de grèves étaient tenus par des gens aussi «déterminés» que les cols bleus. Soyez assuré qu'ils en perdraient leur petit sourire satisfait.

Mais en attendant, grâce à ces tristes circonstances qui actuellement, secouent les traditions des buveurs du Québec, on constate que de nombreux Québécois ont un problème sérieux avec l'alcool. Et de ce fait, il faut instaurer une tolérance zéro pour les ivrognes au volant et, dans la foulée, renforcer les peines pour les coupables pris en flagrant délit de conduite en état d'ébriété. Car contrairement à ce qu'on entend régulièrement dans les médias, ce n'est pas la route qui fait des morts, mais la boisson et la vitesse combinée à l'irresponsabilité criminelle de nombreux conducteurs.

Pascal Cyr
Fleurimont

«Tu ne touches pas à une police»

La procureure de la couronne rappelle pourquoi les policiers auraient battu Hugo Lemay



René-Charles Quirion
rene-charles.quirion@la Tribune.qc.ca
SHERBROOKE

«Tu ne touches pas à ça, une police.» La procureure de la couronne, Me Josée Grandchamp, considère que cette phrase situe et colore tous les événements qui se sont déroulés, le 27 octobre 2002. À sa plaidoirie, hier, au procès des agents Hugues Ré, Guy Hovington, Denis Turgeon et Pierre Bégin du Service de police de Sherbrooke, l'avocate de la poursuite a affirmé aux membres du jury qu'ils avaient entre les mains tous les éléments de preuve pour les reconnaître coupables de voies de fait et de menaces sur la personne de Hugo Lemay.

Me Grandchamp a reconnu que les policiers n'avaient pas un travail facile à faire, mais que ça ne leur donnait pas le droit de rendre justice à l'endroit de Hugo Lemay.

«Une chose est importante, rien dans la preuve ne contredit la version de Hugo Lemay concernant ce qui s'est passé dans la voiture de police ou dans le garage du Service de police de Sherbrooke. Vous n'avez pas à juger ce qui s'est passé au Pap's. Cet événement ne nous apprend que le mobile du crime», a mentionné Me Grandchamp aux sept

hommes et cinq femmes qui composent le jury.

En retraçant les petits détails du témoignage que Hugo Lemay a livré au procès, Me Josée Grandchamp a tenté de démontrer la culpabilité des quatre agents du SPS relativement aux incidents présumés du 27 octobre 2002.

«Ce soir là, on ne traite pas Hugo Lemay de la même façon qu'une autre personne qui est arrêtée et il y a une raison. Il est étrange de constater comment les règles usuelles n'ont pas été respectées concernant cet individu ce soir-là», a fait remarquer Me Grandchamp.

Scénario prévu

La procureure de la couronne estime que tout le scénario où Hugo Lemay aurait été battu par les agents du SPS était prévu. La seule raison pour laquelle la caméra de surveillance du garage du quartier général a été déplacée, c'est pour ne pas qu'elle enregistre ce qui s'est passé.

«Personne ne vient contredire que les cinq policiers se trouvent dans le garage pour donner une raclée à Hugo Lemay. Lorsque Hugo Lemay pénètre dans le garage, il a toutes les raisons de croire qu'on s'apprête à user de violence à son endroit. À qui peut-il demander de l'aide? En 50 secondes, une personne a le temps de manger toute une raclée», a plaidé Josée Grandchamp, avant de démontrer le déplacement des policiers dans le quartier général à l'aide des photos des caméras de surveillance.

Selon elle, la défense a bien beau remettre en doute la crédibilité de Hugo Lemay et tous ses antécédents judiciaires, il restera toujours que sa version des moments où il aurait été battu est corroborée.

«Tous les points pertinents de sa version sont corroborés. Ce qu'il raconte s'est réellement passé. Il a répondu à toutes les questions lors de cette soirée, alors que les témoins de la défense ne se rappelaient pas ou ne savaient pas ce qui s'était passé. Il faut éviter l'enflure verbale vis-à-vis Hugo Lemay. Restons à la preuve», a mentionné Josée Grandchamp.

Cette dernière a souligné au jury que le fait que l'enquêteur André Bilodeau ait signalé à son supérieur qu'un détenu se soit plaint d'avoir été battu par

des policiers et qu'il lui ait montré ses blessures est loin d'être anodin.

«Tous ces événements se sont passés pour un même détenu qui avait frappé la veille une police. Les accusés ont voulu montrer à Hugo Lemay qu'il ne fallait pas toucher à une police et pour ce faire, je vous soumetts qu'ils l'ont battu», a mentionné Me Josée Grandchamp en invitant le jury à condamner les quatre accusés de tous les chefs d'accusation auxquels ils font face.

Le juge Paul-Marcel Bellavance instruira le jury en droit demain matin. Les sept hommes et cinq femmes seront par la suite séquestrés jusqu'à ce qu'ils se soient entendus sur un verdict unanime.



La procureure de la couronne, Me Josée Grandchamp, a fait sa plaidoirie devant le jury au procès des quatre policiers du SPS. Elle est accompagnée de l'enquêteur Daniel Genest de la police de Longueuil.

Chez *Robert Villemaire*,
c'est facile de vous offrir de la première qualité car
**nous fabriquons nos baignoires
et nos céramiques proviennent directement
des manufacturiers, sans intermédiaire.**

**Ensemble de 3 morceaux
Bain - toilette - lavabo**
(siège et robinet en sus)

589\$

689\$

469\$

**Aussi... Tourbillon et
thérapeutique
avec système auto-nettoyant.
Fini les bactéries.**

**Céramique
de première qualité**
à partir de **149\$** le pi. ca.
la plus chère en magasin
est à 2,49 \$ le pi. ca.

**Nous payons les 2 taxes
pour vous sur la céramique
en magasin seulement.**

Distributeur des produits
VILMER

Bains et céramiques
Robert Villemaire

64, des Grandes-Fourches Nord
Sherbrooke
Tél. : (819) 563-4030
1-800-667-8930

LA RÉSIDENCE STE-JEANNE-D'ARC
1270, rue Galt Ouest, Sherbrooke, (Qc) J1H 2A7
(819) 578-2236
Ouverture
Juillet 2005

RÉSIDENCE POUR GENS RETRAITÉS AUTONOMES
OU SEMI-AUTONOMES.

Nous offrons des studios, 2 1/2, 3 1/2.
Occupation simple ou double.

À PARTIR DE
1075\$
/MOIS

TROIS REPAS
PAR JOUR
INCLUS.

- Bâtiments avec gicleurs
- Stationnement intérieur
- Entrées contrôlées et système de caméra
- Système d'appel de garde
- Balcon privé
- Buanderie commune
- Surveillance 24-heures, 7 jours
- Entretien ménager hebdomadaire
- Animation et loisirs.

Admissible au programme de crédit d'impôt
23 % pour personne de 70 ans et plus.

HEURES DE VISITE :
du lundi au vendredi de 10 h à 16 h
Les dimanches de midi à 16 h
Ou sur rendez-vous

Communiquez avec
madame Louise Tremblay au :
578-2236 pour plus d'information.

*La Résidence Ste-Jeanne-d'Arc,
un milieu de vie sécuritaire et confortable!*

RONA
L'entrepôt

VOUS SOUHAITE
UN CHALEUREUX TEMPS DES FÊTES!

LAMBRIE, 3 MODÈLES
299\$
3 000 paquets disponibles
Motifs variés

LAMPE DE POCHE « DEL »
1499\$
Pour bas de Noël ou
échange de cadeaux!

ENSEMBLE NIVEAU LASER
avec détecteur de montant
4999\$
42 de disponibles
(enlever 10 \$ de rabais postal)

ENSEMBLE CLOUEUSE-COMPRESSEUR
Porter câble
289\$

CHEQUES-CADEAUX AUSSI DISPONIBLES.

3400, boul. Portland, Sherbrooke (819) 829-7662

Prix en vigueur jusqu'au 21 décembre 2004.

L'expédition revient sans Nicholas

«Je suis rendu à une étape où je peux envisager le pire mais je garde l'espoir», exprime Christian Royer du bout des lèvres



Gilles Besmargian
gilles.besmargian@tribune.qc.ca
VICTORIAVILLE

Épuisés et convaincus qu'ils avaient fait tout ce qui était humainement possible pour retrouver Nicholas Royer de Victoriaville, perdu dans les Andes péruviennes depuis le samedi 27 novembre dernier, au moins quatre membres de l'équipe de six Québécois partis à sa recherche une semaine plus tard rentrent au pays aujourd'hui. Selon le père du jeune homme, Christian, leur avion se posera à l'Aéroport Trudeau de Montréal à 21 h, et il sera là en compagnie d'autres membres de sa famille pour accueillir ces bénévoles.

Au moment d'écrire ces lignes, en soirée hier, M. Royer ignorait toujours si les quatre autres Québécois dont David Leahy de Victoriaville, arrivés dans la région de Huancayo le matin même seraient du voyage.

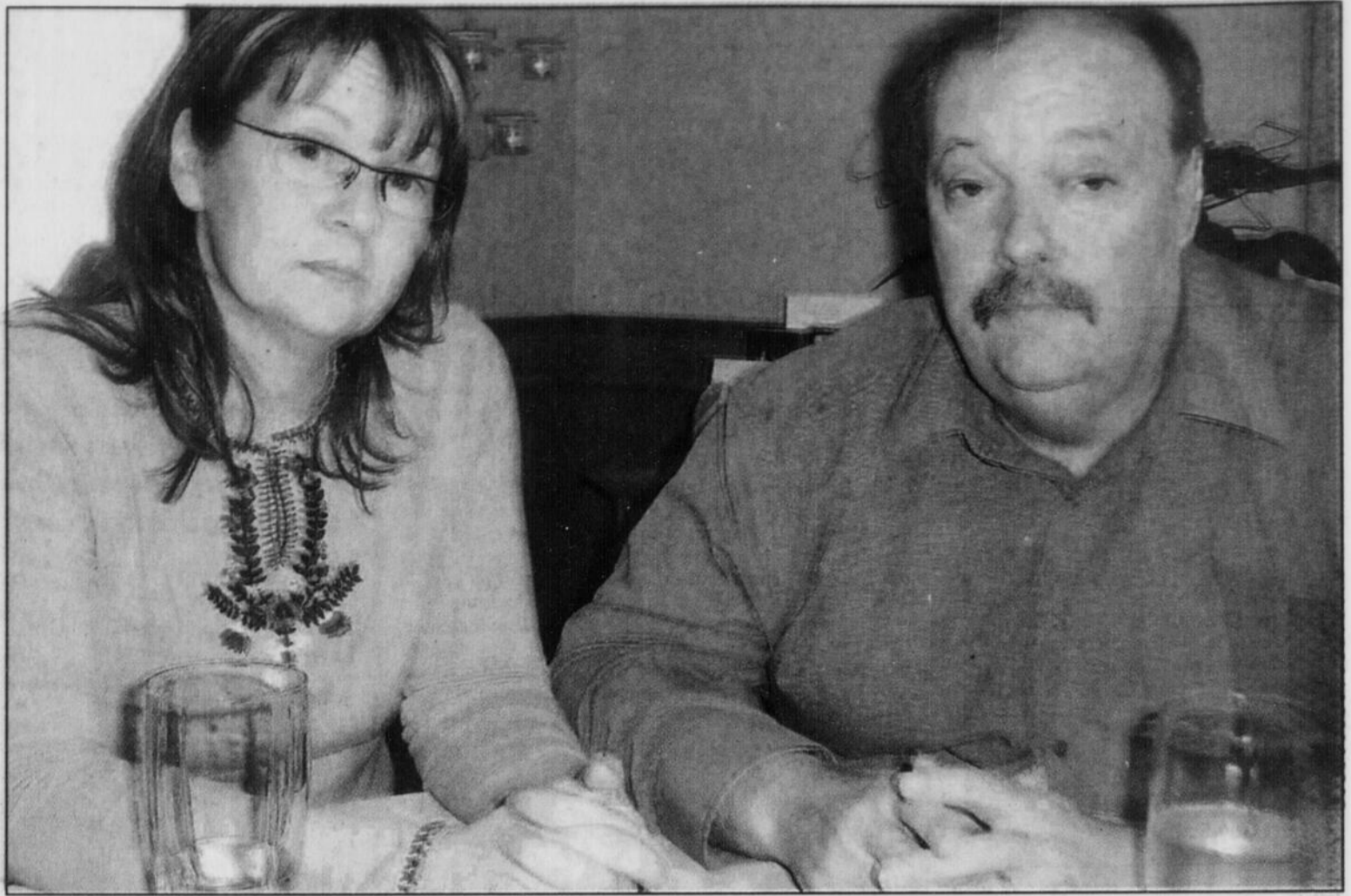
«Je sais que mon frère Jacques de Sherbrooke, Dominic Giguère de Québec, l'infirmière Anne-Marie Tremblay et Alex Poudrier de la région de Montréal seront à bord de l'avion, de même que Dominic Laroche de Victoriaville, le copain de mon fils parti avec lui au début du mois dernier, et qui l'accompagnait peu de temps avant sa disparition, précise-t-il. Pour leur part, Pierre Dionne et Fernando Hidalgo de Victoriaville restent au Pérou durant quelques jours».

La nouvelle à l'effet que la première équipe interrompait ses recherches sur le mont Pariacaca, M. Royer l'a apprise par téléphone vers 22 h 15 dimanche, de la bouche de Mme Tremblay, celle qui avait le mandat de prendre la décision ultime.

«Mon épouse ainsi que ma fille Myriam et l'amie de coeur de Nicholas, Laura Fortier, avons vécu un moment difficile à avaler. Nous étions tous en état de choc. J'ai senti que la situation était pénible à l'autre bout du fil puisque l'équipe était convaincue de ramener mon gars au pays, précise M. Royer. Ces gens-là doivent vivre une forme d'échec présentement et ils auront besoin de l'appui de leurs proches au retour. J'ai d'ailleurs informé leur famille de leur arrivée à l'aéroport».

Le Victoriavillois est au fait que le groupe a travaillé très fort au Pérou et il ne sait trop comment il pourra les remercier. Jusqu'à 12 heures par jour dans la montagne, à marcher, à fouiller dans des crevasses. Dans la pluie, la neige, la grêle. À coucher sous une tente en pleine nature avec des températures sous le point de congélation, à manger de la nourriture loin d'être la nôtre. Quand il n'en manquait pas.

M. Royer et son épouse, Céline Poisson, refusent d'accepter que leur fils soit mort. Il pourrait être dans un tout petit village, blessé, dans une grotte avec une ermite dans une caverne. Le couple se donne du temps encore avant de faire son deuil, sans



La Tribune, Gilles Besmargian

Le couple Christian Royer/Céline Poisson a appris en toute fin de soirée, dimanche, que les Québécois sur le mont Pariacaca au Pérou mettaient fin aux recherches visant à retrouver leur fils Nicholas, disparu depuis le samedi 27 novembre dernier.

pour autant croire que Nicholas reviendra un jour.

«Je suis rendu à une étape où je peux envisager le pire, enchaîne Christian Royer du bout des lèvres, mais je garde l'espoir. Je ne jette pas la serviette encore, enchaîne celui qui depuis des années est impliqué dans la communauté victoriavilloise. Est-ce pire que si un policier vient frapper à ta porte pour t'informer que ton fils est décédé dans un accident de la route? Non. Personne n'a encore cogné à ma porte pour m'apprendre une mauvaise nouvelle. S'il a perdu la vie en montagne, c'est arrivé en faisant ce qu'il aimait. On va conserver d'excellents souvenirs de lui. J'ai entendu une chose l'autre

jour que je ne pensais pas répéter: «Il y a des gens qui meurent à 20 ans, mais qu'on enterre seulement à 70 ans».

Dans l'épreuve qui l'afflige, le Victoriavillois affirme avoir fait le maximum pour retrouver son fils. Personne ne pourra le blâmer de l'avoir laissé tomber. «J'ai toujours aidé les autres et au cours des deux dernières semaines, c'était à leur tour d'appuyer ma famille. Je vais reprendre la forme et j'ai l'intention de continuer à donner un coup de pouce à autrui. Peut-être plus que dans le passé. Dans les faits, poursuit-il, je pense que je serai en meilleure position pour comprendre».

À ce jour, les dépenses occasionnées par les recherches atteignent entre 170 000 \$ et 190 000 \$. De leur côté, les dons acheminés à la famille de partout

en province se situent autour de 90 000 \$. En d'autres termes, il reste toujours un trou important à combler. Même si le gouvernement fédéral n'a pas encore participé financièrement à toute l'opération au Pérou, Christian Royer n'a pas jeté la serviette de ce côté-là et il conclut en ces termes:

«Je vais dormir la conscience tranquille, mais je ne suis pas sûr si les politiciens au pouvoir pourront faire de même. Ils auront probablement à rendre des comptes un de ces jours. En retour, si les Québécois pouvaient avoir encore une pensée pour nous, on l'apprécierait. Pour ce faire, on peut visiter le site www.sosroyer.com où l'on trouve les numéros de téléphone pour nous venir en aide».

LES 60 ANS DE KIA SOLDE D'ANNIVERSAIRE

NOUS CÉLÉBRONS NOS 5 ANS ICI AU PAYS ET NOS 60 ANS À TRAVERS LE MONDE.



MAGENTIS LX 2004
L'élégance abordable

- Moteur de 2,4 L, DACT
- Transmission Steptronic
- 2 coussins gonflables
- Régulateur de vitesse
- Climatisation

- Rétroviseurs chauffants, glaces et verrouillage des portes à commandes électriques
- AM/FM/CD stéréo
- Et plus encore

Prix régulier 23 345\$

RABAIS CERTIFIÉ 6 350\$

16 995\$

UNE MAGENTIS TOUT ÉQUIPÉE, GARANTIE 5 ANS, POUR LE PRIX D'UNE :



Civic

Corolla

Elantra

Focus

PLUS QU'UNE GARANTIE



GARANTIE PARE-CHOC À PARE-CHOC DE 5 ANS/100 000 KM*
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM
+ CHANGEMENTS D'HUILE ET DE FILTRE À VIE



Partez devant

KIA DE SHERBROOKE

4290, boul. Bourque, Rock Forest
(Adjacent à Sherbrooke Nissan)

(819) 563-3737



LE GROUPE Beaucage Parce que vous faites partie de la famille!



Quantités limitées. PDSF versus prix spécial à l'achat, transport en sus, bas kilométrage. Sujet à approbation de crédit. Détails sur place.



**Tout un choix
pour se faire
plaisir**

Dès que vous passez les portes de la Tabagie King, vous accédez à un univers invitant à la gâterie, à la découverte et à la culture.

**LE PLUS GRAND
CHOIX DE REVUES
ET DE CIGARES**

Maintenant, pour les collectionneurs

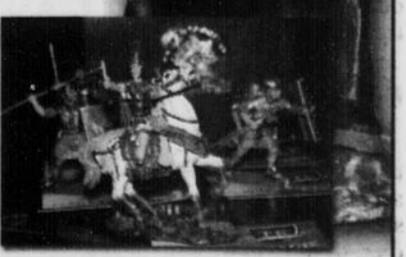
Figurines : Frontline, King Country, Force of Valor, East of Indian.

Voitures de collection : Auto Art, American Muscle, Corgi, Nascar.

Avions de collection : Franklyn Mint, Corgi, Aero Art

Gargouilles, dragons, Schtroumpfs, Tintin, Astérix, Lucky Luke, etc.

Promenades King
2239, King Ouest
Sherbrooke (Québec)



**Nouvellement
agrandie!**

Tél. : (819) 346-2536